

Fiche d'informations



Judo Club Pepinster

Dojo : Adresse actuelle du dojo dû aux inondations : Rue du Thier 10, 4860 Pepinster (Cercle Ozanam)

Horaires :

		Périodes Scolaires	Vacances Scolaires
Mardi	5-8 ans	18-19 h	/
	9-12 ans	18-19 h	19-20h30
	+ 13 ans, adultes et compétition	19-20h30	19-20h30
Vendredi	5-8 ans	18-19 h	/
	9-12 ans (*)	18-19h	19-20h30
	+ 13 ans, adultes et compétition	19-20h30	19-20h30
Dimanche	+ 13 ans. Techniques et Kata	10-12 h	10-12h

(*) Possibilité pour les jeunes de 10 à 12 ans de participer au cours adultes de 19 à 20h30 le mardi & vendredi moyennant l'accord des enseignants.

Renseignements :

- * Jean-Claude **Potier** 3^{ème} Dan : 0495 48 61 81 : enseignant cours enfants.
- * Laurent **Lenaerts** 4^{ème} Dan : 0495 11 67 65 : enseignant cours ados/adultes.
- * Yves **Engelen** 7^{ème} Dan : enseignant cours ados/adultes.
- * Didier **Terwinghe** 6^{ème} Dan : 0495 80 57 60 : enseignant principal.
- * Nicolas **Colson** 3^{ème} Dan : 0479 24 12 23 : secrétaire, questions administratives et gestion des paiements.
- * : judopepin@gmail.com ou info@judopepinster.be.

Licence Assurance & Cotisation :

Licence-assurance annuelle	45 €	
	⚠️ Le judoka (ou ses représentants légaux) qui n'est pas en ordre de licence-assurance décharge le club et la fédération de toute responsabilité en cas d'accident. ⚠️	
Cotisation annuelle	-16 ans : 170 € ou 2 x 85 € (familles : 2* 150€ /2x75€ ; 3* 120€ /2x60€)	- Complet / 1ere tranche : 1er octobre - 2eme tranche : 1 février - Inscription en cours d'année : après 3 cours d'essai
	+16 ans : 200 € ou 2 x 100 € (familles : 2* 160€ /2x80€ ; 3* 130€ /2x65€)	
	Possibilité d'étalement pour les familles nombreuses. L'argent ne doit pas être un obstacle. Des arrangements sont possibles (voir ROI). Pense aussi aux aides extérieures : intervention de la mutuelle, CPAS, etc.	

Les Paiements de licences et de cotisations se font par virement bancaire uniquement, sur le compte ING : BE47 3631 3840 3680. Préciser à quoi correspond exactement le paiement (nom et prénom du judoka - licence et/ou cotisation).

L'inscription est soumise à l'acceptation du ROI disponible sur le site du club. Tu peux aussi en demander une copie papier.

Les enseignants refuseront tout judoka qui ne serait pas en ordre de paiement de cotisation ou de licence dans les délais repris dans le tableau.

Pour toute question ou difficulté, tu peux t'adresser en toute confidentialité à un membre du comité.